

Bell Canada

commerce du téléphone. De bien des façons, Bell Téléphone est une sorte de gouvernement dans un gouvernement. C'est un point vraiment important. Comme les gouvernements, elle ne peut plaire à tout le monde. Le problème, c'est que Bell ne reconnaît pas son caractère unique. Parfois elle dit le comprendre. Mon impression à parler aux gens de Bell est qu'elle n'a pas assez reconnu le genre de responsabilité qui découle du fait qu'elle est importante, qu'elle constitue un monopole ou qu'elle a à plaire à tout le monde comme essaient en fait de le faire les gouvernements, mais pas toujours avec succès. Comme les gouvernements, elle essaie beaucoup de reproches parce qu'elle est ce qu'elle est. Bell veut fonctionner et être une entreprise comme les autres quand, en fait, elle n'est pas une entreprise comme les autres. C'est la grande différence et c'est pourquoi Bell s'attire beaucoup plus d'ennuis que nécessaire.

J'ai commencé mes remarques en disant qu'il y a bien des choses au sujet de Bell dont nous devrions être heureux et reconnaissants. Toutefois, quand Bell commence à se conduire comme elle fait, elle ne semble jamais faire ce qu'elle devrait. Quand elle le fait, cela se retourne contre elle.

● (1732)

On sent l'irritation éprouvée par la direction de Bell à devoir venir demander à la Chambre des communes des pouvoirs qui lui semblent nécessaires. Mais il ne faut pas oublier que Bell est dans une situation tout à fait spéciale. Ce n'est pas une entreprise comme les autres, parce qu'elle exerce en même temps un monopole et une fonction sociale au sein de notre population. Le téléphone n'est plus un luxe mais un article de première nécessité, un service public. Donc, il est normal que Bell vienne préciser ici les raisons de sa demande, et qu'elle réponde posément à la Chambre des communes. Bell Canada, c'est presque un État dans l'État. Elle doit assumer ses responsabilités sociales et se soumettre aux mêmes contrôles que les organismes publics, par exemple.

Certains parlent de nationaliser Bell. Je n'y tiens pas. Mais si elle s'entête à croire qu'elle est une entreprise privée comme les autres, tenue uniquement de satisfaire sa clientèle et ses actionnaires, elle risque des ennuis. Mais si elle se reconnaît des responsabilités particulières, je pense qu'elle n'aurait pas de mal, lorsqu'elle se présente à la Chambre des communes, à faire admettre la nécessité de certains pouvoirs nouveaux, et caetera.

Je pense qu'elle ne manque pas d'arguments en ce qui concerne son expansion. J'estime donc que si Bell comprend cela, si elle se soumet de bonne grâce au contrôle de la Chambre des communes, je ne vois pas de raison de l'autoriser à aborder des domaines nouveaux. Mais il faudrait qu'elle en justifie la nécessité. Elle demande à la Chambre des communes de lui signer une traite en blanc.

Peut-être que ce qu'elle veut faire est bien, mais il ne faut pas nous demander d'acquiescer les yeux fermés. Il arrive que nos critiques les plus sévères s'adressent à des organismes de la Couronne et autres organes de l'État. Si mon honorable ami de Regina-Lake Centre, pour lequel j'ai beaucoup d'admiration, pense qu'on réglera tout en nationalisant Bell Canada, je l'invite à jeter un coup d'œil du côté d'Énergie atomique du Canada Ltée, d'Air Canada et autres organismes publics dont il est périodiquement question à la Chambre des communes. Rien ne garantit qu'en nationalisant une industrie, les choses vont aller mieux automatiquement. Ce qui fait qu'un orga-

nisme est subordonné à l'intérêt public, c'est le contrôle de la Chambre des communes.

Je sais bien qu'il n'est pas agréable pour les représentants d'une société privée d'avoir à comparaître à la Chambre des communes où, par exemple, mes collègues du nord de l'Ontario peuvent leur poser des questions à propos du mauvais service téléphonique qu'obtiennent leurs commettants. Par exemple, ils rapportent le cas de certains de leurs électeurs qui demeurèrent à environ deux milles de la ligne téléphonique la plus proche et qui demandent à être reliés au réseau sans toutefois devoir payer un prix exorbitant. En réalité, nous tentons d'améliorer non seulement le service de personne à personne mais également de province à province et de région à région. Nous n'allons tout de même pas dire à une personne qu'elle a posé un geste irréfléchi en choisissant de vivre loin des grands centres et que, par conséquent nous estimons normal qu'elle soit privée des services d'hospitalisation, de télévision, d'enseignement, etc. Je suis sûr que les administrateurs de la société Bell Téléphone admettraient qu'une personne ne doit pas être laissée sans service hospitalier—autant que je sache, ce sont des gens aimables et humains. Mais lorsqu'il s'agit du service téléphonique, ils voient les choses sous un jour différent, même si l'accès à ce service peut être aussi vital dans certaines circonstances que l'accès à l'hôpital. Ils disent: si vous voulez obtenir le service téléphonique, vous devrez déboursier \$2,000 pour nous permettre d'étendre notre réseau jusque chez vous. Nous soutenons qu'une société comme Bell Canada a des responsabilités sur le plan social. Je sais quelle serait la réponse. On répondrait à peu près ceci: en acceptant une telle responsabilité, nous agirions de façon injuste envers nos actionnaires ou envers nos abonnés d'autres régions qui devraient payer plus cher pour leur service téléphonique si nous construisions des lignes non rentables afin de desservir les gens qui demeurent dans des régions éloignées.

Je suis sûr que les gens de Waterloo-Cambridge, par exemple, paient déjà pour d'autres régions du Canada. Et ils sont heureux de le faire. C'est l'une des conséquences du fait d'être Canadien. Il y a quelques années, il y a eu une inondation dans ma région et nous avons obtenu de l'aide d'autres localités. Voilà ce que signifie être Canadien. Nous avons de la difficulté à faire comprendre cela à la société Bell Canada—c'est-à-dire l'idée que cette entreprise n'en est pas une comme les autres. Si cette société continue de soutenir qu'elle n'a des comptes à rendre qu'à ses actionnaires, cela donne raison à mon collègue de Regina-Lake-Centre qui dit: si telle est la situation, nous devrions nationaliser cette société. C'est une réponse très valable dans les circonstances.

A certains égards, la société Bell se conduit comme un gouvernement et elle doit être traitée comme tel. Les gouvernements se sont toujours plaints de ce que l'opposition avait trop tendance à critiquer leurs actions. Songeons, par exemple, à notre façon d'examiner les prévisions budgétaires à la Chambre. La nouvelle procédure présente certains avantages, mais l'abandon de l'ancien usage voulant que l'on examine directement les prévisions budgétaires à la Chambre a surtout présenté des inconvénients. Comme nous l'avons signalé au cours de la période des initiatives parlementaires, certains députés estiment qu'ils ne permettraient pas l'adoption de certains postes budgétaires si ceux-ci ne leur semblaient pas justifiables. Le gouvernement, bien sûr, se plaint de ce que l'opposi-